

PROCES-VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 06 février 2023

Le Conseil Municipal, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à vingt-heures, sur convocation en date du 31 janvier 2023 adressée par le Maire, Monsieur Jean-François CHABOLLE.

Étaient présents : Jean-François CHABOLLE, Maire, Annie AMBERMONT, 1^{ère} adjointe, Robert BERTEIGNE, Sandra BOUCHOUX, Philippe CLATOT, Michel DENIS, Bruno GRÉGOIRE, Émilie LACOTTE, Jean-Claude MONTEIRO et Karine PENIN Conseillers municipaux.

Étaient absents excusés : Jean-Pierre MOËNNE-LOCCOZ et Joëlle DEBRAINE, 2^{ème} adjointe
Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut normalement délibérer.

Monsieur Jean-Claude MONTEIRO est désigné secrétaire de séance.

DELIBERATIONS

Délibération n° 06/2023/7.10

Tarifs des loyers des logements communaux et commerciaux.

Revalorisation au 1^{er} janvier 2023.

Adopté à l'unanimité.

Délibération n° 07/2023/1.3

Forfait maintenance de l'éclairage public

4 visites par an

Adopté à l'unanimité.

Délibération n° 08/2023/4.4

Régime indemnitaire du personnel communal (RIFSEEP)

Adopté à l'unanimité.

Délibération n° 09/2023/4.4

Travaux de rénovation énergétique du bâtiment salle des fêtes/école : demande de subvention

Adopté à 9 voix pour et 2 voix contre.

Séance levée à 22 h 40.